



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 23391

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les études menées actuellement sur les nouvelles molécules « inhibitrices d'entrée » anti-VIH. En effet, des inhibiteurs du CCR 5 et d'adhésion et les molécules anti-intégrases sont actuellement au stade de l'étude ou des tests cliniques préliminaires. Il est à espérer que tous ces nouveaux médicaments puissent rentrer rapidement dans l'arsenal thérapeutique contre le sida. Elle lui demande donc de lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées est appelée sur les résultats encourageants des inhibiteurs des corécepteurs (anti-CCR 5) dans le traitement de l'infection par le VIH. Les premiers résultats obtenus chez des patients porteurs du corécepteur ont été présentés lors d'un congrès international (ICAAC 2003). L'activité antivirale de l'UK-427,857 paraît significative, comme en témoigne la réduction de la charge virale mesurée dix jours après l'adjonction de l'antagoniste. Des études de phase 3 sont en cours de construction aux Etats-Unis. Il est clair que ces études seront suivies avec toute l'attention requise car ces résultats encourageants nécessitent d'être confirmés à la fois en termes d'efficacité et de tolérance. Offrir rapidement aux personnes atteintes le meilleur de l'innovation thérapeutique a toujours fait partie des missions prioritaires de l'ANRS.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23391

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6180

Réponse publiée le : 8 décembre 2003, page 9482